



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵢⵉⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) publie, dans ce qui suit, les résultats du volet portant sur les répercussions économiques de la pandémie COVID-19 sur la situation des ménages, un des quatre modules thématiques couverts par le deuxième panel sur l'impact de cette pandémie sur la situation économique, sociale et psychologique de la population. L'objectif principal de ce panel, mené par le HCP du 15 au 24 juin dernier auprès d'un échantillon représentatif de 2 169 ménages, consiste à appréhender l'évolution des comportements socioéconomiques et préventifs face à cette pandémie et à évaluer ses impacts sur les différentes couches de la population marocaine en termes d'accès aux produits de base, à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et au revenu.

I.

ARRÊT DE TRAVAIL TEMPORAIRE ET CIBLAGE DE L'AIDE PUBLIQUE

— 2 actifs occupés sur 3 ont dû arrêter temporairement leur activité suite au confinement

Les deux-tiers des actifs occupés (66,2%) ont dû arrêter temporairement leur activité, 68,2% parmi les citadins et 63,1% les ruraux, 88% parmi les artisans et ouvriers qualifiés et 79% les manœuvres non agricoles.

Les catégories les plus touchées sont, selon le statut professionnel, les indépendants et les employeurs, avec 74%, et les salariés (65%), selon le secteur d'activité, les actifs exerçant dans le BTP (84%) et l'industrie (75%) et, selon la classe sociale, 72% parmi les actifs occupés relevant des 40% de la population la plus modeste contre 47% parmi ceux appartenant aux 20% les plus aisés.

Plus de la moitié des ménages (58%) ont au moins un membre ayant dû arrêter temporairement de travailler suite au confinement, 56% en milieu urbain et 62% en milieu rural.

— Le tiers des actifs occupés ayant arrêté de travailler temporairement ont repris leur emploi

Parmi les actifs occupés ayant dû arrêter de travailler suite au confinement, plus de la moitié (53%) sont toujours en situation d'arrêt de travail, le tiers (36%) ont repris leur activité alors que 11% sont soit à la recherche d'un nouvel emploi soit en situation d'inactivité.

La reprise de l'activité est observée parmi les citadins plus que parmi les ruraux, avec respectivement 39% et 31%. Ces derniers ont basculé vers le chômage ou l'inactivité plus que les citadins, respectivement 17,4% contre 7%.

31% des femmes en situation d'arrêt de travail ont repris leur activité et 22% sont tombées en chômage ou dans l'inactivité. Ces proportions sont respectivement, parmi les hommes, de 38% et 7%.

Selon la classe sociale, 31% des personnes parmi les 40% de la population la plus modeste ayant arrêté temporairement leur activité ont repris leur emploi. Cette proportion atteint 44% parmi les 20% les plus aisés.

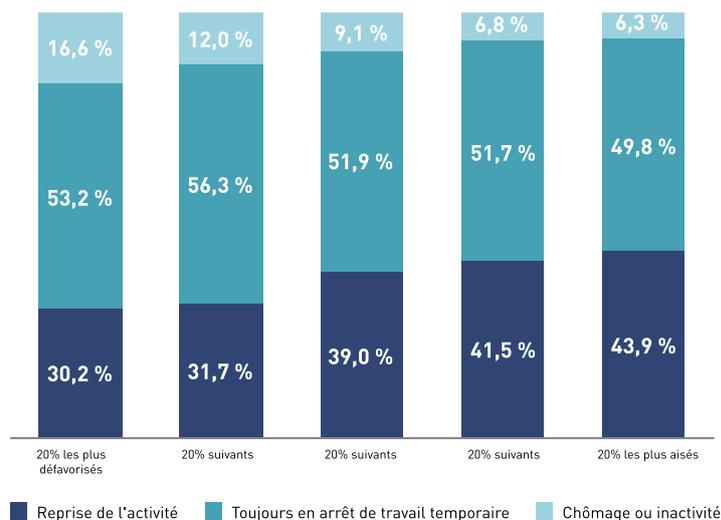
La part des personnes ayant repris leur emploi après un arrêt temporaire, suite au confinement, est de 33% dans le secteur BTP, 32% au niveau de l'agriculture, 34% au niveau des services, 41% dans le commerce et 44% dans l'industrie.

Situation d'emploi, au moment de l'enquête, des actifs en arrêt de travail temporairement pendant le confinement (en %)

Critère de classification	Part des actifs occupés en situation d'arrêt de travail temporaire pendant le confinement	Situation au moment de l'enquête		
		Actif occupé	En arrêt conjoncturel de l'activité	Chômage ou inactivité
Milieu de résidence				
Urbain	68,2	39,2	54	6,8
Rural	63,1	31,2	51,4	17,4
Ensemble	66,2	36,2	53	10,8
Sexe de l'individu				
Masculin	67,1	37,9	54,8	7,3
Féminin	63,7	31	47,5	21,5
Secteur d'activité				
Agriculture	58,3	32,2	46,8	21
Industrie	74,5	43,6	52,6	3,8
BTP	84,3	32,5	52,4	15,1
Commerce	71	41	53	6
Services	60,4	34,5	57,5	8

Source : HCP-2020, 2ème panel COVID-19

Situation d'emploi au moment de l'enquête des actifs occupés ayant arrêté de travailler pendant le confinement, par classe sociale (en %)



Source : HCP-2020, 2ème panel COVID-19

— La suspension d'activité des entreprises ou la réduction de leurs effectifs sont à l'origine de l'arrêt temporaire de travail

Près de la moitié des actifs occupés (48%) ayant arrêté de travailler pendant le confinement sanitaire ont évoqué, comme raison principale, la fermeture des entreprises ou la réduction des effectifs, proportion qui atteint 70% parmi les salariés.

Ils ont évoqué, en deuxième position, l'arrêt d'une activité indépendante, pour 40% des cas (81% parmi les employeurs ou indépendants) et, en troisième position, la crainte d'une contamination pour 7% des actifs occupés, raison citée par 14% de personnes souffrant de maladies chroniques, 13% de femmes et 11% de personnes âgées.

— Le télétravail est l'apanage surtout des cadres supérieurs

Parmi l'ensemble des personnes en situation d'emploi, 16% ont adopté, pendant le confinement sanitaire, le travail à distance ou le télétravail. Cette proportion est de 24% parmi les femmes contre 13% parmi les hommes et de 22% parmi les citadins contre 5% parmi les ruraux.

Le télétravail est surtout le lot des cadres supérieurs avec une part de 62%, 47% à plein temps et 15% en alternance avec le travail en

mode présentiel. Il est adopté par 31% d'actifs occupés exerçant dans le secteur des services, 21% de salariés, 10% d'employeurs ou indépendants et 38% d'actifs occupés appartenant à la classe la plus aisée.

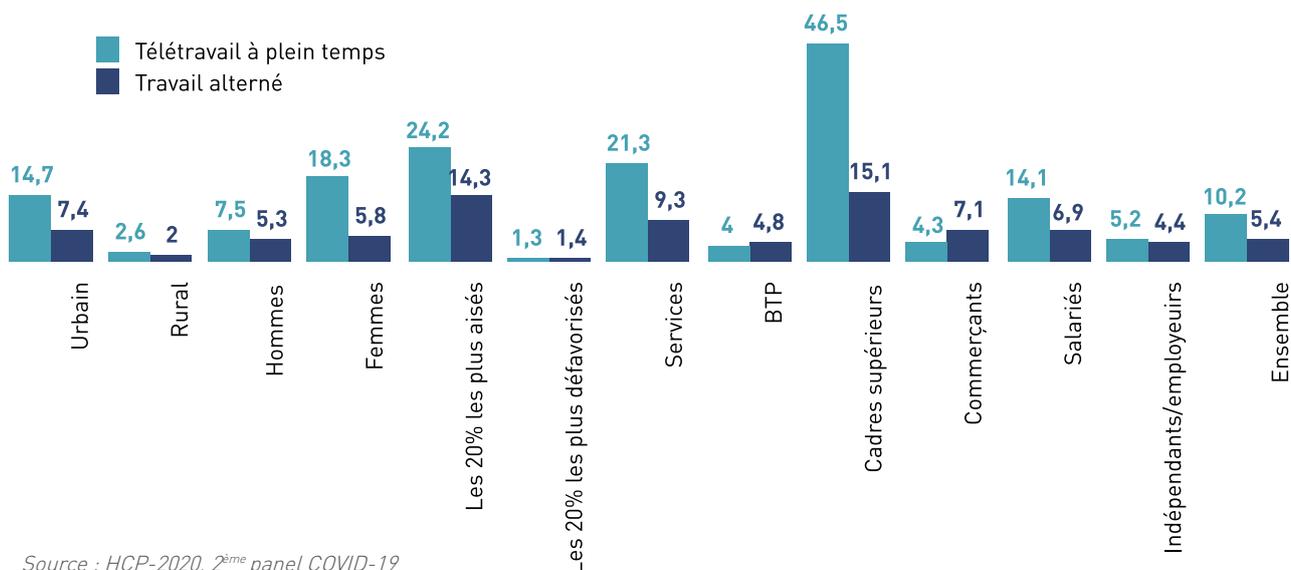
— La baisse des revenus d'activité a touché les deux-tiers des actifs occupés

Environ 2 actifs occupés sur 3 exerçant une activité rémunérée (62%) ont vu leurs revenus baisser, en période de confinement, 35% stagner et 3% augmenter.

La baisse des revenus a touché 70% de ruraux contre 59% de citadins et 65% d'hommes contre 51% de femmes. Elle a touché, par profession, 86% d'artisans et d'ouvriers qualifiés, 84% de commerçants, 77% d'exploitants agricoles et 26% de cadres supérieurs et, selon le statut professionnel, 88% d'indépendants ou employeurs et 51% de salariés.

Selon le niveau de vie, la baisse des revenus a touché trois-quarts (74%) des actifs occupés appartenant à la classe des 20% les plus défavorisés contre 44% parmi ceux de la classe des 20% les plus aisés.

Part des actifs occupés selon le mode de travail (en %)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

— Le revenu mensuel moyen a baissé de moitié en période de confinement

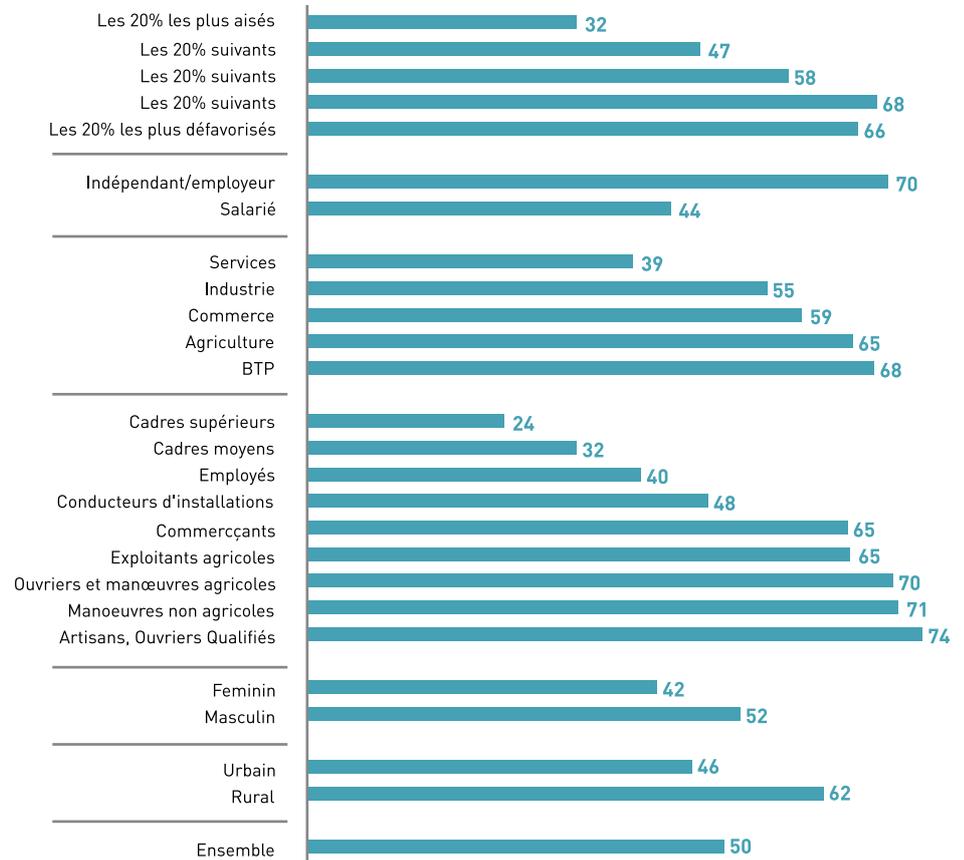
En comparaison avec la période d'avant confinement, le revenu mensuel moyen des actifs occupés a baissé de moitié. Il a connu une baisse de 62% parmi les ruraux, contre 46% parmi les citadins, et de 52% parmi les hommes, contre 42% parmi les femmes.

Par catégorie socioprofessionnelle, la baisse du revenu mensuel moyen a atteint 74% parmi les artisans et ouvriers qualifiés, 71% parmi les ouvriers, 65% parmi les exploitants agricoles, 40% parmi les employés, 32% parmi les cadres moyens, 24% parmi les cadres supérieurs, 70% parmi les indépendants ou employeurs et 44% parmi les salariés.

Par secteur d'activité, cette baisse est de 68% parmi les travailleurs du BTP, 55% de l'industrie et 39% des services.

Selon la classe sociale, le revenu mensuel moyen des actifs occupés a baissé de deux-tiers (67%) parmi les actifs occupés de la classe des 40% les plus pauvres contre 32% parmi ceux de la classe des 20% les plus aisés.

Pourcentage de baisse des revenus de l'activité durant la période de confinement (en %)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

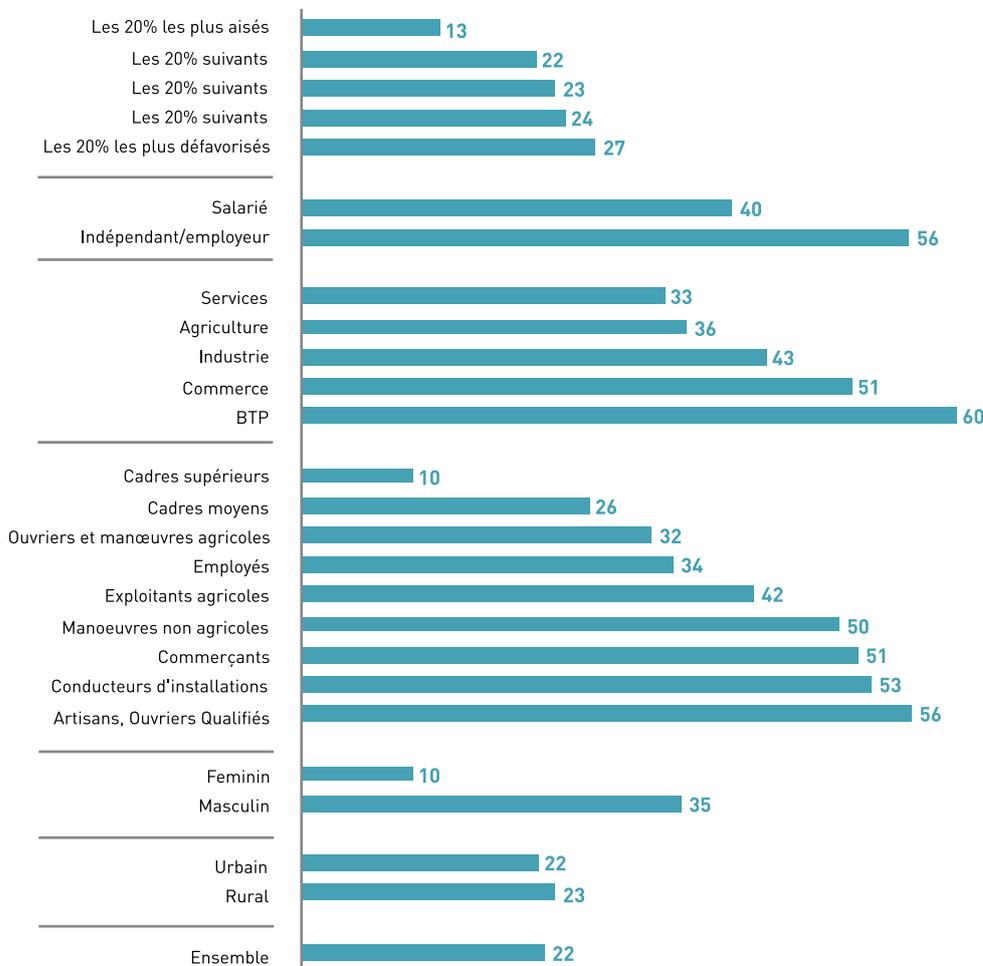


— Le revenu mensuel moyen a baissé de moitié en période de confinement

↘ -50 %



Part de la population en âge d'activité ayant bénéficié de l'aide publique durant la période de confinement (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

— Environ 1 personne en âge d'activité sur 4 a bénéficié de l'aide publique

Pour compenser la perte d'emploi et la baisse de revenu, 30% des personnes en âge d'activité ont sollicité l'aide de l'Etat ou de l'employeur dans le cadre des programmes de soutien aux personnes ayant perdu leur emploi dans le secteur privé, formel ou informel. Les trois-quarts d'entre elles (73%), représentant 22,4% de la population en âge d'activité ou 6 millions de personnes, ont bénéficié de ce soutien.

Environ 9 personnes sur 10 (87% ou 5,2 millions) en ont bénéficié dans le cadre des programmes RAMEd et TADAMOUN COVID destinés aux travailleurs ayant perdu leur emploi dans le secteur informel, 12% (740.000 personnes) dans le cadre du programme d'appui aux salariés affiliés à la CNSS et 1% sous forme d'aides fournies par les employeurs.

La part des personnes en âge d'activité ayant bénéficié de l'aide de l'Etat ou de l'employeur est de 22% (3,8 millions) parmi les citadins contre 23% (2,2 millions) parmi les ruraux. Cette proportion atteint 35% parmi les hommes (4,6 millions) contre 10% parmi les femmes (1,4 millions). Elle varie, selon le secteur d'activité, de 60% dans le BTP à 51% dans le commerce puis à 43% dans l'industrie.

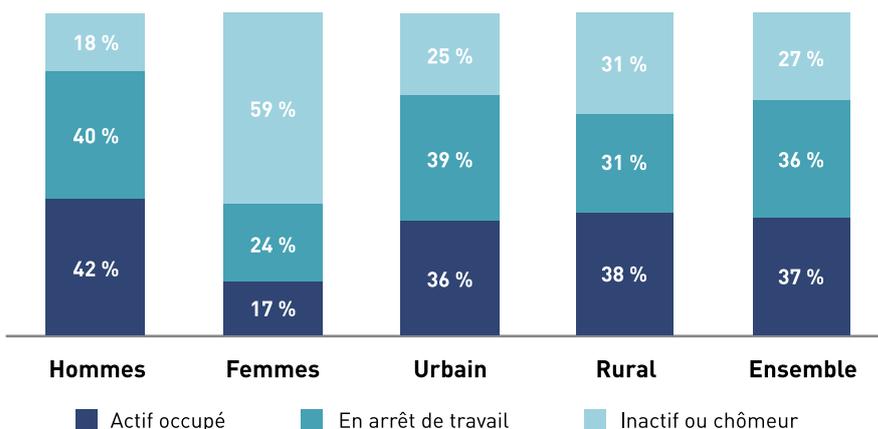
Elle varie également, selon le statut professionnel, de 56% parmi les indépendants à 40% parmi les salariés, 11% dans le cadre du programme d'appui aux salariés affiliés à la CNSS et 29% dans le cadre du programme d'appui aux travailleurs ayant perdu leur emploi dans le secteur informel.

Selon le niveau de vie, la part des bénéficiaires de l'aide publique est de 27% parmi les 20% les plus pauvres contre 13% pour les 20% les plus aisés.

Parmi l'ensemble des bénéficiaires, 37% sont des actifs occupés au moment de l'enquête, 36% en milieu urbain et 38% en milieu rural, 36% sont toujours en arrêt de travail, 39% en milieu urbain et 31% en milieu rural, et 27% sont des chômeurs ou inactifs, 25% en milieu urbain et 31% en milieu rural.

Par sexe, 42% des hommes bénéficiaires, contre 17% des femmes, sont des actifs occupés au moment de l'enquête, respectivement 40% contre 24% sont toujours en arrêt de travail et 18% contre 59% sont des chômeurs ou inactifs.

Structure des bénéficiaires de l'aide publique selon le type d'activité au moment de l'enquête, le sexe et le milieu de résidence (en %)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

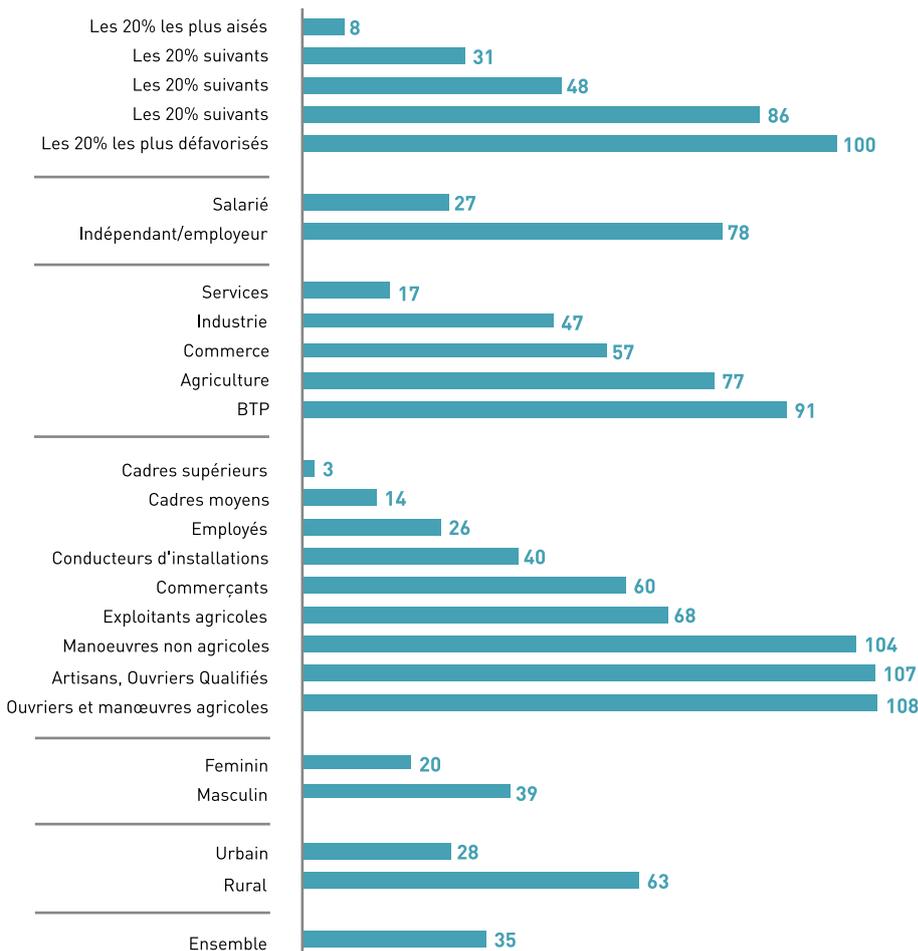
L'aide publique a compensé 35% des pertes de revenus de travail

L'aide publique octroyée dans le cadre des programmes de soutien aux personnes ayant perdu leur emploi dans le secteur privé, formel ou informel a permis de compenser, en moyenne, 35% de perte de revenus issus d'activités, dans les villes beaucoup plus qu'à la campagne avec respectivement 63% et 28%, pour les hommes (39%) plus que les femmes (20%).

La part de compensation des pertes de revenus est, par secteur, de 17% dans les services, 47% l'industrie, 57% le commerce, 77% l'agriculture et 91% le BTP. Elle varie, selon le statut professionnel, de 27% parmi les salariés à 78% parmi les indépendants/employeurs.

Pour certaines catégories, l'aide publique octroyée a permis de compenser la totalité des revenus perdus. C'est le cas, particulièrement, des ouvriers qualifiés et artisans, des ouvriers et manœuvres agricoles, des manœuvres non agricoles et des personnes appartenant aux 20% les plus défavorisés.

Part de compensation des pertes de revenus suite à l'aide publique (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

— **Le quart des indépendants /employeurs prévoit une augmentation de la production au cours des trois prochains mois**

Au cours des trois prochains mois, 24% d'indépendants/employeurs prévoient une forte production de biens et services, 18,5% une stagnation et 21,4% une diminution. Ceux exerçant dans le BTP sont les plus optimistes, avec 39%, suivis des services (30,6%) et de l'industrie (27,4%).

Par ailleurs, 17,5% d'indépendants ou employeurs s'attendent à une forte demande de biens et services, 29,2% à une demande normale et 19,2% à une faible demande. Cette proportion est de 37,5% dans le secteur du BTP, 27,8% de l'industrie, 21,2% des services, 13,3% de l'agriculture et 11,7% du commerce.

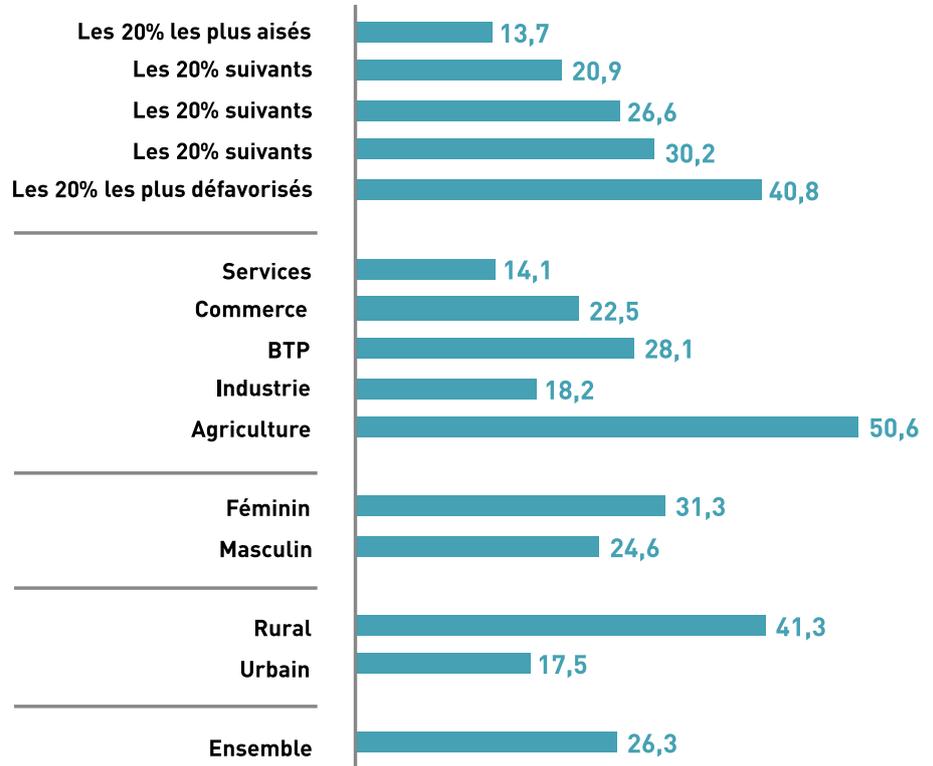
— **Pour 1 actif occupé sur 4, aucune mesure de protection contre le virus n'est prise dans les lieux de travail**

Un peu plus du quart (26,3%) des actifs occupés déclarent qu'aucune mesure de protection contre COVID-19 n'a été prise dans les lieux de travail, 41,3% parmi les ruraux, contre 17,5% parmi les citadins, et 31,3% parmi les femmes, contre 25% parmi les hommes. Cette proportion enregistre 50,6% dans le secteur de l'agriculture, 28,1% dans le BTP, 14,1% dans les services et 18,2% dans l'industrie.

Les mesures de protection adoptées sont le port de masques, déclaré par 61% d'actifs occupés, l'utilisation du gel désinfectant et du savon (52%), la désinfection régulière des lieux de travail (31%) et la prise de température (15%). D'autres mesures d'ordre préventif ont été également rapportées dont le recours au travail alterné (8%) et le télétravail à plein temps (9%).



Part des actifs occupés n'utilisant aucune mesure préventive dans les lieux de travail (en %)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Plus des trois-quarts des indépendants/employeurs en situation d'arrêt de travail comptent reprendre leurs activités

Près de 8 indépendants/employeurs sur 10 en situation d'arrêt de travail (78%) comptent reprendre leur activité, 25,5% sans difficulté et 52,5% avec difficulté. La reprise de l'activité serait plus facile dans le commerce (32,5%) que dans les services (18%) et le BTP (24,2%). C'est dans ce dernier secteur que plus de deux tiers (68,6%) des indépendants/employeurs déclarent que la reprise de leurs activités serait difficile.

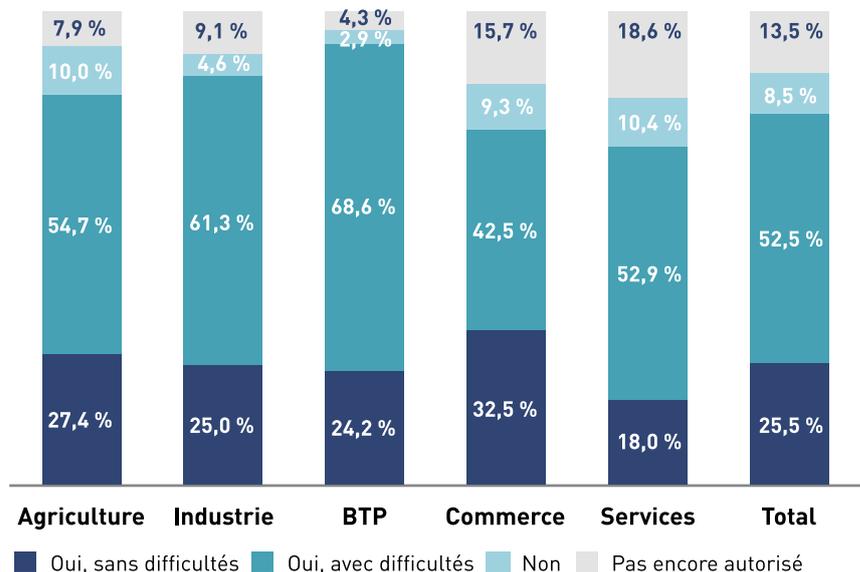
Les principales contraintes qui pèsent sur la reprise de l'activité des indépendants/employeurs sont : le manque de clientèle (51%) et le manque de moyens financiers (29%).

L'ordre de grandeur de ces contraintes diffère d'un secteur à un autre. Le manque de clientèle reste la principale contrainte pour les employeurs/indépendants du BTP (70%), des services (71%) et de l'industrie (52%), alors que le manque de moyens financiers est la principale contrainte pour ceux du commerce (51%) et de l'agriculture (38%).

50% des indépendants/employeurs en arrêt d'activité estiment que, en cas de reprise, ils auront des difficultés à supporter les charges liées à la mise en place des mesures préventives contre la COVID-19. Cette proportion va de 31% dans le secteur du BTP à 58% dans le secteur du commerce.

Pour reprendre leurs activités, 35% des indépendants/employeurs souhaiteraient bénéficier de l'aide financière pour payer les charges fixes (loyer, électricité, etc.), 22% du programme Damane-Oxygène et 11% de l'exonération des impôts et des taxes

Intentions des indépendants/employeurs de reprendre leurs activités selon le secteur d'activité



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Contraintes de la reprise de l'activité des indépendants/employeurs (en %)

Critère de classification	Manque de fonds de roulement	Marge bénéficiaire faible voire négative	Manque de clientèle	Indisponibilité de la matière première et des consommables	Absence de la main d'œuvre	Manque de moyens pour payer les charges fixes	Autre
Milieu de résidence							
Urbain	29,5	4,7	53,9	1,3	2	2,8	5,9
Rural	29,1	2,2	45,4	7,9	0	1,1	14,3
Ensemble	29,4	3,8	51	3,5	1,3	2,2	8,7
Secteur d'activité							
Agriculture	38,1	2,4	37,1	2,8	4,4	2,3	12,9
Industrie	25,1	0	51,7	8,7	0	0	14,4
BTP	26,2	4,1	69,7	0	0	0	0
Commerce	51	6,2	27	4,8	2,3	5,4	3,5
Services	11,9	4,5	71	1,6	0	1,4	9,7

Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

II.

CONSOMMATION
ALIMENTAIRE
ET RESPECT DES
ENGAGEMENTS
FINANCIERS
PENDANT ET APRÈS
LE CONFINEMENT

CHANGEMENTS ET ANTICIPATION EN MATIÈRE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

— Un ménage sur 2 a réduit ses dépenses pour certains produits alimentaires, les viandes rouges, les poissons et les fruits sont les plus touchés

Les effets de la COVID-19 sur les dépenses alimentaires, observés pendant le confinement sanitaire, a porté sur 10 produits considérés comme de base pour les ménages marocains. Ces produits sont la farine et céréales, les légumes, les fruits, les légumineuses, les viandes rouges, les viandes blanches, les poissons, le lait et produits laitiers, les huiles et, enfin, le sucre.

Les résultats de l'enquête font ressortir que 3 ménages sur 10 (30%) ont gardé le même niveau de dépenses pour l'ensemble de ces 10 produits. Pour un ménage sur 5 (19,6%), le niveau de dépenses a connu une hausse pour au moins un de ces 10 produits et, une baisse, pour plus d'un ménage sur 2 (55%).

Plus de 3 ménages sur 10 (31,2%) ont réduit leurs dépenses allouées aux fruits et plus d'un ménage sur 4 aux viandes rouges (28,3%) et au poisson (27,8%).

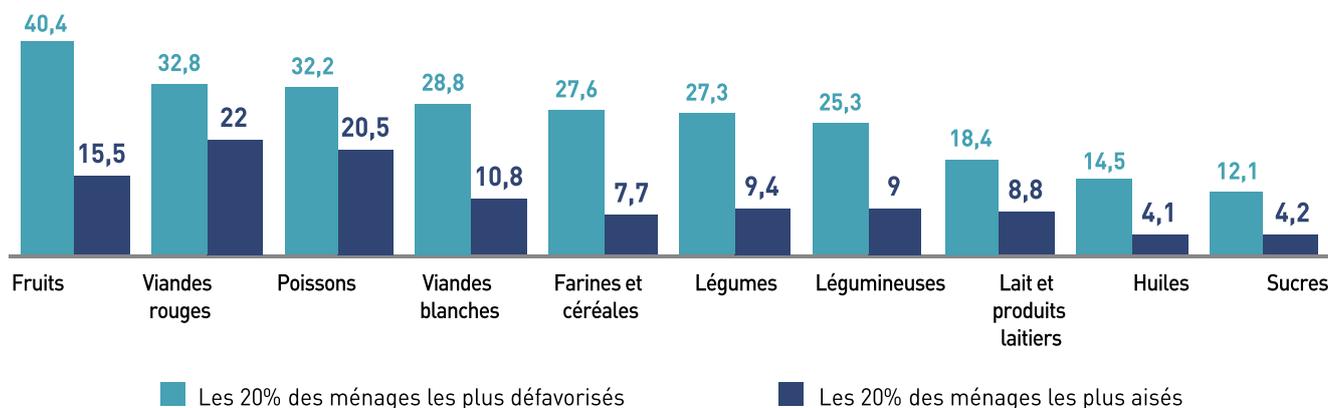
De même, 20,8% des ménages ont vu leurs dépenses en achats de viandes blanches baisser, 19,5% celles des légumes, 18,7% de la farine et des céréales et 16,4% des légumineuses.

La réduction des dépenses a été moins consistante pour le lait et les produits laitiers (13,1%), pour les huiles (9,2%) et pour le sucre (8,2%).

La baisse des dépenses alimentaires a touché les ménages ruraux plus que les citadins, particulièrement pour certains produits. Les écarts sont de 8,3 points pour les légumes (25,2% parmi les ruraux contre 16,9 % parmi les citadins), de 7,5 points pour les fruits (36,4% contre 28,9%), de 6,4 points pour les farines et céréales (23,1% contre 16,7%), de 6 points pour les légumineuses (20,5%, contre 14,5%), de 5,1 points pour les viandes blanches (24,3%, contre 19,2%), de 3,9 points pour les poissons (30,5% contre 26,6%), de 3,5 points pour les viandes rouges (30,7% contre 27,2%), de 3,8 points pour les huiles (11,8% contre 8%), de 3,3 points pour le sucre (10,5% contre 7,2%) et, enfin, de 1,8 points pour le lait et produits laitiers (14,3% contre 12,5%).

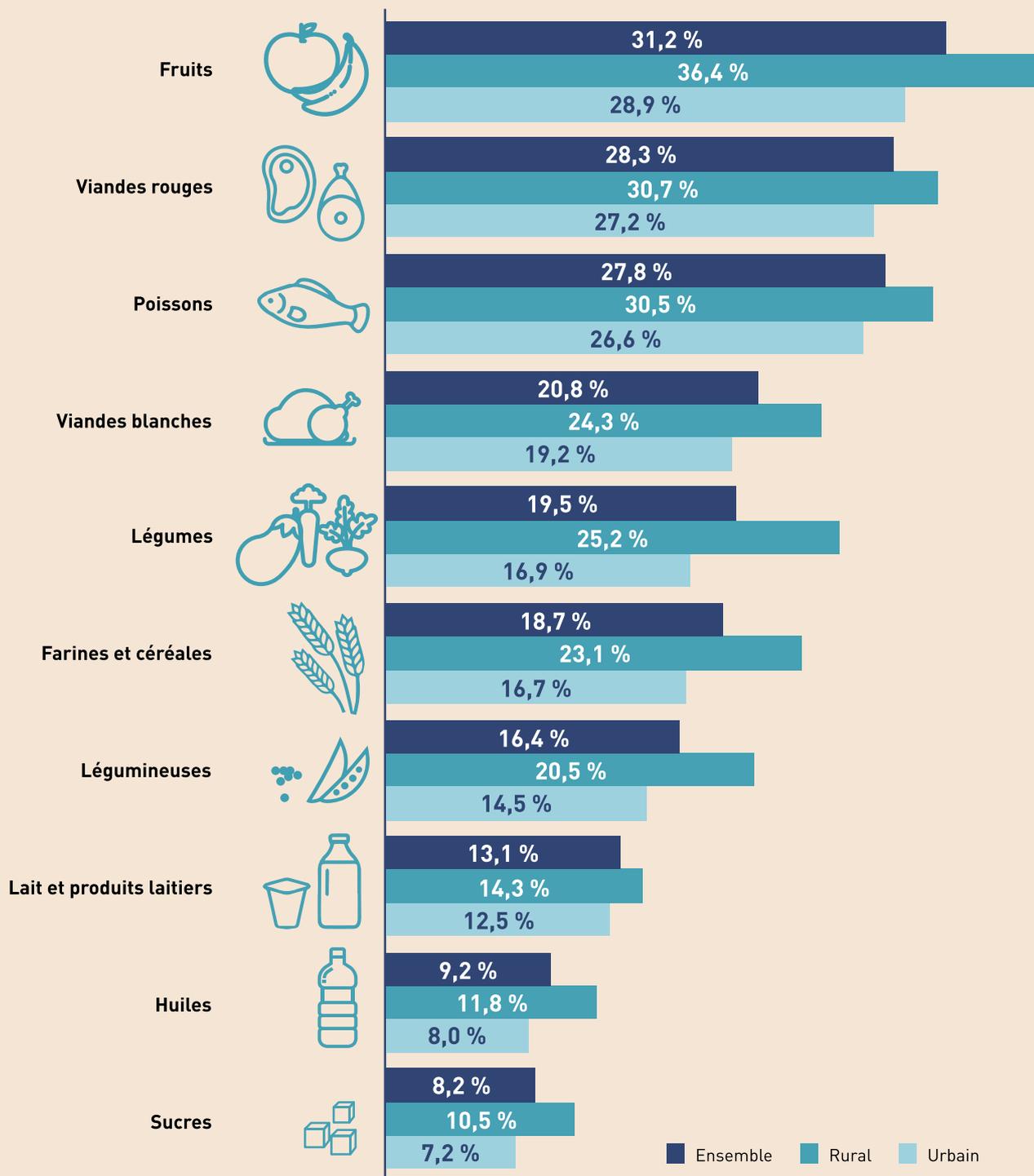
Les baisses les plus fortes ont été enregistrées parmi les 20% des ménages les plus pauvres, parmi lesquels 40,4% ont déclaré avoir réduit leurs dépenses d'acquisition des fruits, contre 15,5% parmi les 20% les plus aisés. Pour les autres produits alimentaires, ces proportions sont de 32,8% contre 22% pour les viandes rouges, de 32,2% contre 20,5% pour les poissons, de 28,8% contre 10,8% pour les viandes blanches, de 27,6% contre 7,7% pour les farines et céréales, de 27,3% contre 9,4% pour les légumes, de 25,3% contre 9% pour les légumineuses et, enfin, de 18,4% contre 8,8% pour le lait et produits laitiers, de 14,5% contre 4,1% pour les huiles et, enfin, de 12,1% contre 4,2% pour le sucre.

Ménages ayant réduit les dépenses alimentaires par catégorie d'aliments et classe sociale (en %)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

Proportion des ménages ayant réduit leurs dépenses alimentaires par catégorie d'aliments pendant le confinement sanitaire



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19



— Un ménage sur deux a réduit ses dépenses pour certains produits alimentaires, les viandes rouges, les poissons et les fruits sont les plus touchés

— Le manque des ressources financières est la cause de réduction des dépenses alimentaires

27% des ménages marocains considèrent le manque de moyens comme raison principale de réduction des dépenses allouées aux fruits. Cette proportion est de 23% pour les viandes rouges, 18% pour les viandes blanches, 17% pour les légumes, 16% pour la farine et céréales, 16% pour les poissons, 12% pour le lait et produits laitiers, 11% pour les légumineuses, 7% pour les huiles et 7% pour le sucre.

La baisse des dépenses allouées aux poissons est également attribuée à l'insuffisance de l'offre selon 5% des ménages marocains et à l'augmentation des prix (5%).

Le recul des dépenses des fruits est dû, entre autres, à l'augmentation des prix selon 3% des ménages (2% en milieu urbain et 5% en milieu rural). Cette proportion est de 1% pour les légumes (3% en milieu rural et 0,5% en milieu urbain).

Le recul des dépenses des légumineuses est, par contre, un choix délibéré des ménages avec 3% (3% en milieu urbain et 2% en milieu rural).

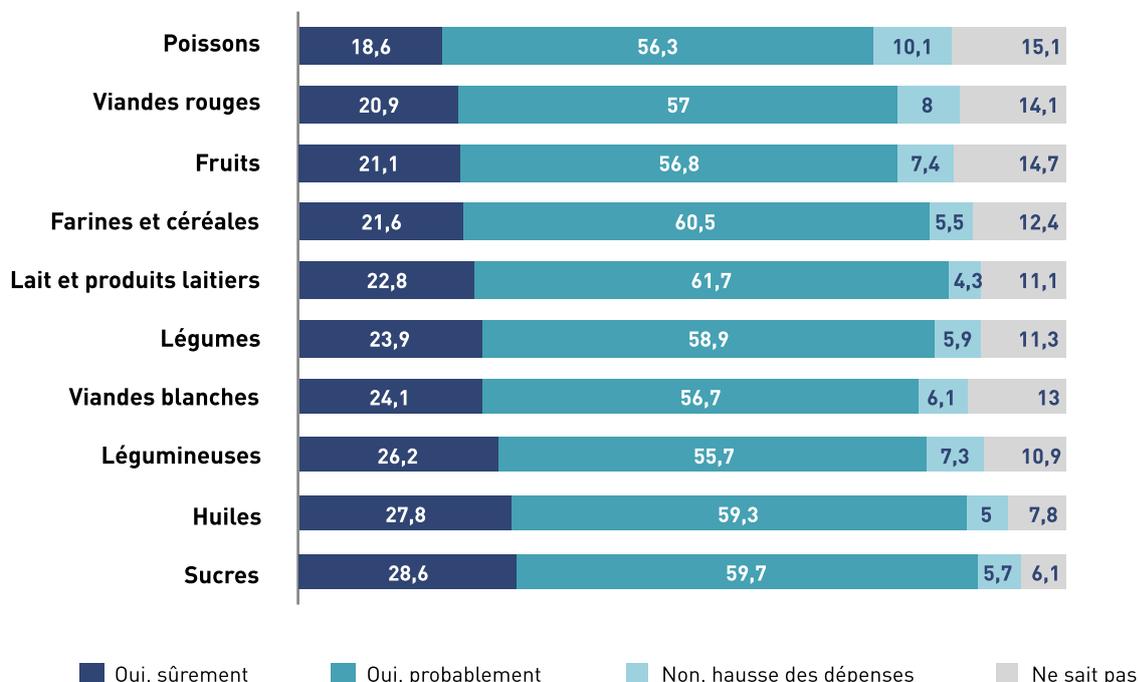
— Perception de l'évolution des dépenses alimentaires pour les ménages concernés par leur baisse

Au cours du mois prochain, 82% des ménages ayant réduit leurs dépenses alimentaires s'attendent à une continuation de cette baisse, cette perception est certaine pour 24% des ménages et probable pour 58%. Ces proportions sont respectivement de 80%, 26% et 54% en milieu urbain et de 85%, 20% et 65% en milieu rural.

Cette perception négative va de 75% pour les poissons, 19% certainement et 56% probablement, à 78% pour les viandes rouges et les fruits, 21% certainement et 57% probablement, à 87% pour les huiles, 28% certainement et 59% probablement, et à 88% pour le sucre, 29% certainement et 59% probablement.

En revanche, 6,5% des ménages ayant réduit leurs dépenses alimentaires s'attendent à une hausse de ces dépenses au cours du mois prochain, 7% en milieu urbain et 5,8% en milieu rural.

Perception de l'évolution de la baisse des dépenses alimentaires par les ménages qui en sont concernés (en%)



Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19

RESPECT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

— Les redevances scolaires et les crédits de consommation sont les engagements les moins honorés, le loyer et la dette auprès de l'épicier les plus négociés et les crédits de logement les plus respectés

Parmi les 6,7% de ménages ayant contracté un crédit bancaire pour l'acquisition de logement, plus de la moitié (52,4%) ont payé, sans difficultés, leurs traites, 14,9% avec des difficultés, 11,1% ont négocié le report des échéances alors que 21,6% n'ont pas pu honorer leurs engagements.

Parmi les 9,2% de ménages ayant contracté un crédit de consommation, 37,6% ont réussi à respecter les échéances sans difficulté (43,6% en milieu urbain et 20,6% en milieu rural), 16% avec difficulté, 17,9% sont arrivés à un compromis avec les institutions de crédit alors que 28,5% étaient incapables de payer leurs traites.

Parmi les 11% de ménages ayant des membres scolarisés dans le secteur privé, 34,5% n'ont pas pu s'acquitter de leurs redevances scolaires, 30,9% les ont payées sans difficultés, 14,2% avec difficulté et 20,4% en ont payé une partie et ont réussi à négocier des facilités pour les montants restants.

Parmi le cinquième (20,3%) de ménages locataires, un quart (26%) n'a pas pu payer le loyer et un cinquième (21,3%) a réussi à négocier un rééchelonnement. Un peu moins du quart (23,7%) a honoré ses engagements en payant le loyer mais avec de grandes difficultés.

Les redevances d'eau et d'électricité ont été payées sans difficultés par 39,7% des ménages et avec difficultés par 26,9%.

Le quart (25,5%) n'a pas pu s'acquitter de ces redevances, 26,7% parmi les citadins et 22,6% parmi les ruraux. Les 7,9% restants ont négocié des facilités de paiement.

Parmi les ménages ayant une dette auprès des épiciers suite à l'acquisition, à crédit, de biens de consommation, 20% n'ont pas pu honorer leurs dettes, 21,4% en milieu urbain et 16,8% en milieu rural. Environ le quart (24%) les ont payées sans difficultés, 22,3% avec difficulté et 33,9% ont pu négocier des facilités de paiement.

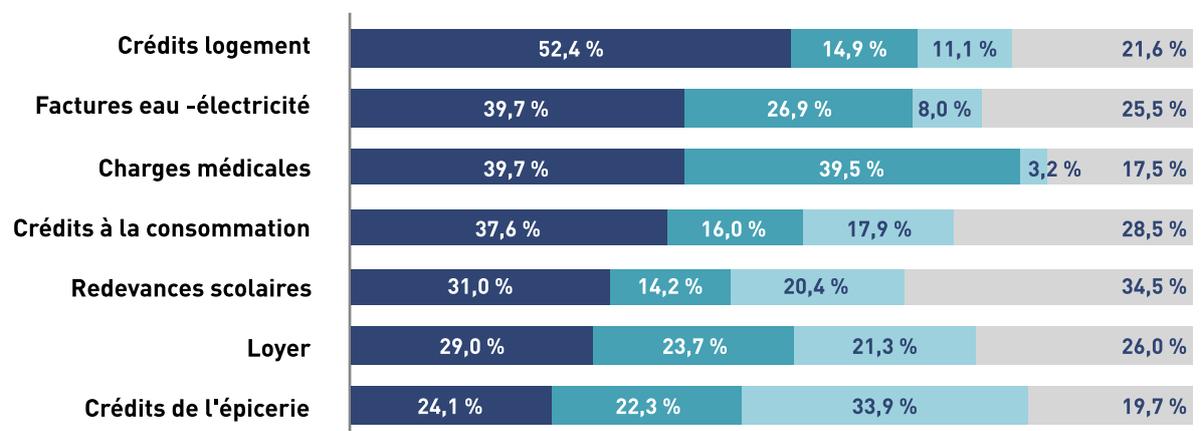
Parmi les 48,6% de ménages concernés par des consultations, des suivis médicaux ou des traitements réguliers (51% des citadins et 43,4% des ruraux), 17,5% n'ont pas pu couvrir leurs frais (14,3% urbains et 26% ruraux), 39,5% les ont payées difficilement (37,7% urbains et 44,3% ruraux) et 3,2% ont réussi à obtenir des facilités de paiement.

— Perception de l'évolution du respect des engagements financiers

Au cours des trois prochains mois, 81,4% des ménages prévoient de payer leurs redevances d'eau et d'électricité contre 66,6% pendant le confinement ; 69,2% contre 52% pour le loyer ; 69,5% contre 53,6% pour les crédits de consommation ; 61,7% contre 46,4% pour les dettes contractées auprès d'épiciers et 57,2% contre 45,2% pour les frais de scolarité.

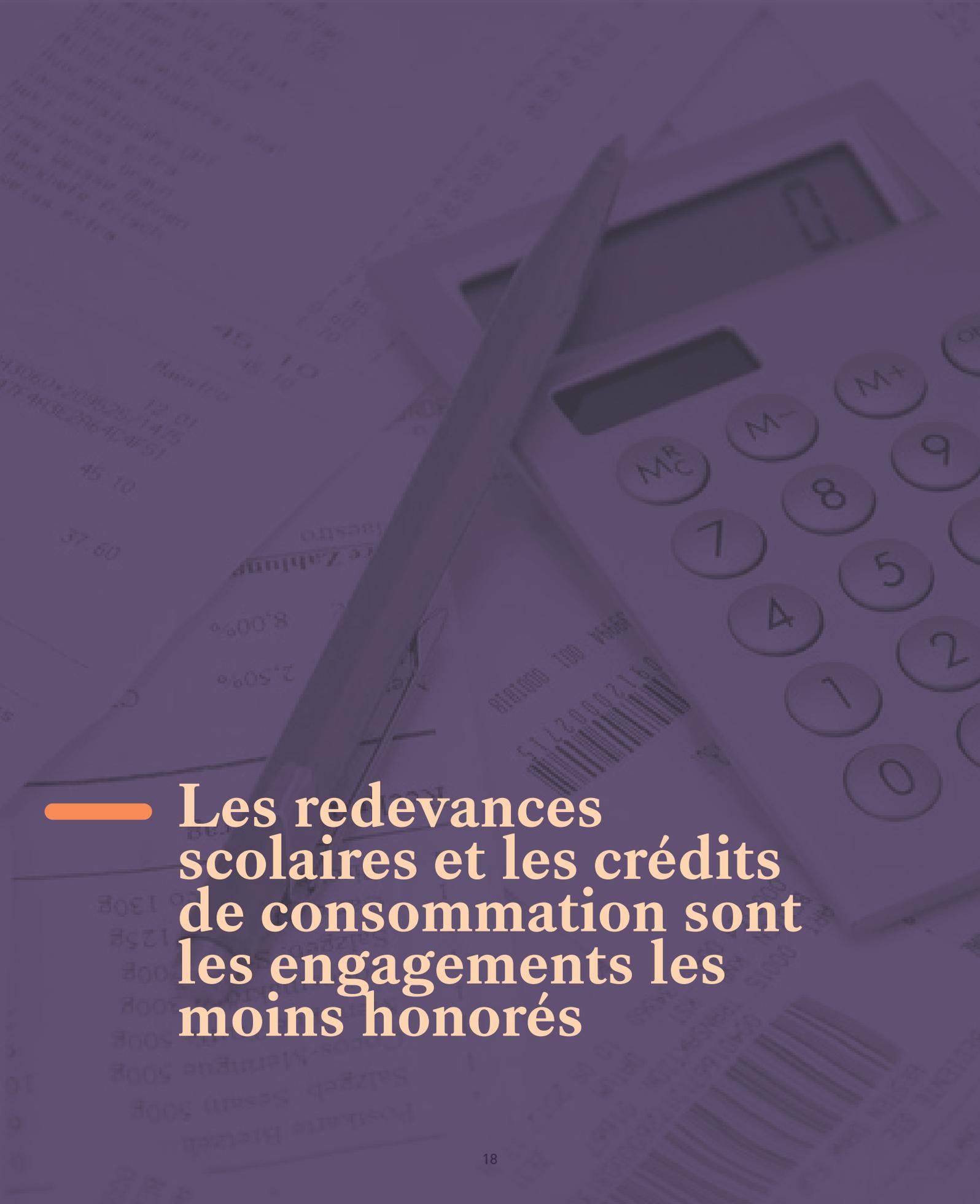
Ces prévisions demeurent modestes pour d'autres engagements tels que les crédits d'habitat, 70,6% contre 67%, et les frais médicaux, 83,8% contre 79,2%.

Niveau de respect des ménages de leurs crédits et engagements financiers



■ Crédit remboursé, sans difficulté ■ Crédit remboursé, avec difficulté ■ Crédit négocié ■ Crédit non remboursé

Source : HCP-2020, 2^{ème} panel COVID-19



— **Les redevances
scolaires et les crédits
de consommation sont
les engagements les
moins honorés**

Haut Commissariat au Plan du Maroc

Ilot 31-3, secteur 16, HAY RIAD
, RABAT – MAROC, BP : 178 – 10001
Tél.: +212(0)5 37 57 69 00
email : contact@hcp.ma/
statguichet@hcp.ma

[WWW . H C P . M A](http://WWW.HCP.MA)